

Mesdames, Messieurs  
les professeurs d'Histoire - Géographie  
s/c Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

Besançon, le 30 août 2016

1/6

Rectorat

Inspection pédagogique  
régionale

Françoise CLAUD  
Gilles BULABOIS  
IA-IPR  
d'Histoire-Géographie

Téléphone  
03 81 65 49 33  
Fax  
03 81 65 49 26

Mél.  
[françoise.claus@ac-  
besancon.fr](mailto:françoise.claus@ac-besancon.fr)  
[gilles.bulabois@ac-  
besancon.fr](mailto:gilles.bulabois@ac-besancon.fr)

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

## Lettre de rentrée commune à toutes les disciplines

Quatrième rentrée de la refondation de l'École de la République, celle de septembre 2016 est celle de la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire dont l'enjeu est l'acquisition par chaque élève de chacun des cinq domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Une nouvelle organisation, par cycles et de nouveaux programmes, de cycle, entrent en vigueur ([http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=95184](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95184)). L'évaluation du diplôme national du brevet évolue également.

L'année scolaire 2016-2017 va mobiliser tous les acteurs pour renforcer la transmission et l'appropriation des valeurs républicaines qui s'inscrivent au cœur des missions de l'École.

Le déploiement du plan numérique éducatif demeure une des mesures phare de cette année scolaire ; il favorisera la généralisation des usages pédagogiques du numérique.

Un livret scolaire de la scolarité obligatoire, en version numérique, se substituera aux livrets des écoles et aux bulletins en collège et permettra un suivi des acquis des élèves tout au long de chaque cycle.

Pour servir ces objectifs, un nouveau projet académique guidera le travail des personnels de l'académie. Il s'articule autour des trois axes suivants :

- 1 - Assurer un parcours de réussite à chaque élève
- 2 - Accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques
- 3 - Favoriser la convergence des efforts de tous les acteurs de l'éducation

1 - La mise en œuvre de la réforme du collège (cycles 3 et 4).

L'accompagnement de l'ensemble des personnels se poursuit par la mise en place d'un plan de formation ambitieux. Trois journées de formation dédiées à l'usage des outils numériques concerneront l'ensemble des professeurs de collège et des conseillers principaux d'éducation. La priorité sera également donnée à l'appropriation du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des nouveaux programmes du collège, des nouvelles modalités d'enseignement (accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires), des nouvelles dispositions d'évaluation.

La refondation de l'éducation prioritaire se poursuit également, en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire ainsi que sur un pilotage académique et de proximité.

2 - La transmission des valeurs de la République.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école (2013) fixe « comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République ». Après les attentats de janvier 2015, notre ministère a engagé la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République qui se concrétise, entre autres, par un vaste plan de formation **concernant tous les personnels, toutes les écoles, tous les collèges, lycées et lycées professionnels**. Il s'agit de permettre à l'ensemble des personnels d'être en mesure de **faire vivre les valeurs de la République à l'école**.



Dans ce plan de formation, un premier module « à public désigné » est largement ouvert à tous les personnels et pour les enseignants de toutes les disciplines. Animé par les formateurs académiques « valeurs de la République », premier et second degrés, ce module a un double objectif : revenir sur les fondements de la République, ses principes, ses valeurs avec une entrée spécifique sur la laïcité et ses enjeux ; fournir aux participants des outils pour faire vivre, incarner ces valeurs qui constituent le cœur du parcours citoyen. Dans le second degré, pour chaque établissement, ces formations ont donc vocation à s'adresser à des équipes inter catégorielles et pluridisciplinaires qui seront ensuite à même de développer un projet, par exemple dans le cadre du parcours citoyen, en mobilisant le cas échéant les ressources de la Réserve citoyenne. Nous vous invitons donc à répondre favorablement aux sollicitations de vos Chefs d'établissement pour l'inscription à ces formations. Dans le PAF « Éducation à la citoyenneté », qui intègre les formations « valeurs de la République », nous vous invitons également à prendre connaissance des modules sur « l'enseignement laïque des faits religieux » et sur « Éducation aux médias, à l'information, théories complotistes » en lien avec la prévention de la radicalisation.

2/6

### 3 - Les passerelles et les transitions.

À l'aune de la réforme du collège, les actions qui visent la continuité des parcours sont nécessaires pour assurer la réussite des élèves et favoriser la coopération entre les enseignants :

- articulations collèges/lycées
- liaisons contribuant à renforcer le continuum bac – 3 / bac +3

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée 2016.

**Pour le collège des IA-IPR  
Nicolas MAGNIN  
Doyen des IA-IPR**

Chères collègues, chers collègues,

Nos espérons que ces vacances vous ont permis de vous ressourcer. Comme chaque année, cette lettre nous fournit l'occasion de vous souhaiter une bonne rentrée.

L'équipe de l'Inspection Pédagogique Régionale pour 2016-2017 sera identique à l'année précédente autour des deux IA-IPR d'Histoire-Géographie. Françoise CLAUS poursuit pour la moitié de son temps sa mission de directrice-adjointe de l'ESPE en charge des relations avec le Rectorat. Trois chargés de mission d'inspection, Claire DUPANLOUP, professeur au collège Jules Grévy (Mont-sous-Vaudrey), Carole MAILLEY, professeur au collège Bonnemaille (Clerval), Jean-Pierre COSTILLE, professeur au lycée Jules Haag (Besançon), également Formateur Académique associé à l'ESPE, travailleront aux côtés de Gilles BULABOIS pour contribuer à la bonne marche de la discipline.



3/6

Cette lettre de rentrée nous permet de souhaiter la bienvenue aux collègues arrivant dans l'académie, notamment aux professeurs stagiaires entrant dans la carrière, et de remercier tous les enseignants qui ont contribué à l'animation de nos disciplines en 2015-2016 :

- les professeurs participant aux différents groupes de travail qui produisent, en direction des professeurs de l'académie, des outils et documents de grande qualité ; nous remercions particulièrement les professeurs du groupe « collègue » qui ont été fortement mis à contribution pour la préparation et l'animation des formations disciplinaires ;
- les professeurs tuteurs qui accueillent, accompagnent les professeurs stagiaires ainsi que les formateurs intervenant en formation continue ou en formation initiale ;
- les professeurs qui accueillent des étudiants de Master 1 ;
- enfin, les enseignants qui ont participé aux réunions d'élaboration de sujets, d'entente, d'harmonisation, aux corrections du DNB et du baccalauréat pour leur travail constructif et pour les comptes rendus transmis qui nous ont permis de dresser un bilan de la session 2016 pour l'ensemble des examens.

#### **Pour nous contacter :**

Par téléphone : secrétariat des IA-IPR : 03 81 65 49 33

Par mail : [francoise.claus@ac-besancon.fr](mailto:francoise.claus@ac-besancon.fr) - [gilles.bulabois@ac-besancon.fr](mailto:gilles.bulabois@ac-besancon.fr)

**Rappel :** la messagerie académique professionnelle est l'outil de communication privilégié pour la diffusion des informations (informations sur les réformes, les programmes, les épreuves d'examen, envoi de la lettre d'information « L@ Trotteuse »...). **Nous vous invitons à consulter celle-ci régulièrement.** Vous avez également la possibilité de rapatrier les messages de la boîte professionnelle vers votre boîte personnelle (voir le lien suivant : <http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?article417>)

#### **Les sites officiels pour vous informer :**

- Site du MEN : <http://www.education.gouv.fr>
- Site Eduscol : <http://www.eduscol.education.fr>
- Site de l'académie : <http://www.ac-besancon.fr/>
- Site Histoire Géographie de l'académie : <http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/>
- Portail national Histoire Géographie : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/>
- Portail national Histoire des arts : <http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/>

### **1. Textes et informations générales concernant le collège et le lycée.**

**La circulaire de préparation de la rentrée 2016 (BOEN n°15 du 14 avril 2016)** développe 3 priorités pour l'année 2015-2016 se déclinant en différents items :

- Une école qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages (« Une cohérence globale de l'école au collège », « Le lycée poursuit son évolution », « Le parcours d'éducation artistique et culturelle »...)
- Une école inclusive pour la réussite de tous (« Lutte contre le décrochage scolaire », « Contribuer activement à la lutte contre les inégalités sociales »...)
- Une école qui fait vivre les valeurs de la République (« Mobiliser le parcours citoyen au service des objectifs pédagogiques et éducatifs de l'école », « Renforcer la transmission des valeurs de la République »...)



4/6

### Pour le collège :

- **L'année 2016-2017 sera consacrée à la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire** : entrée en vigueur du socle commun de connaissances, de compétences et culture (texte publié au BO n°17 du 23 avril 2015), entrée en vigueur des programmes pour l'ensemble des cycles :

- pour le cycle 3 : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=94708](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708)

- pour le cycle 4 : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=94717](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717)

Toutes les ressources nationales sont désormais rassemblées dans une rubrique spécifique du site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html> ; vous y trouverez les fiches ressources « cycle 4 » et pour le cycle 3 les fiches ressources géographie.

Toutes les ressources présentées lors des formations disciplinaires sont en ligne sur le site académique (<http://hg.ac-besancon.fr/>).

L'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme se poursuit dans le cadre du PAF avec des stages sur les nouveaux programmes et les nouveaux dispositifs. A noter qu'une demi-journée de formation sur le cycle 3 en Histoire-Géographie, commune aux professeurs des collèges et des écoles, aura lieu au premier trimestre pour les établissements qui n'ont pas été concernés en 2015-2016.

- **En ce qui concerne l'EMC**, nous rappelons qu'il appartient à chaque équipe de collège d'élaborer une progression pour les cycles 3 et 4 ; des outils vous sont proposés sur le site disciplinaire académique. Des formations « EMC et parcours citoyen » sont proposées dans le cadre du PAF 2016-2017.

- **La première session du DNB, selon la nouvelle maquette, aura lieu en juin 2017.** Les nouvelles modalités de l'examen ont été publiées au BOEN n°14 du 8 avril 2016 y compris la définition de la nouvelle épreuve orale :

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100848](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848)

Les sujets d'essai pour la voie générale sont disponibles sur Eduscol ; nous vous invitons également à consulter les attentes de correction de ces sujets ainsi que les sujets d'essai de la voie professionnelle, qui seront prochainement en ligne : <http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/les-sujets-zero-du-dnb-sont-parus.html>

Le **bilan de la session 2016 du DNB** sera prochainement disponible sur le site disciplinaire.

### Pour le lycée :

- Comme au collège, l'année 2016-2017 est la seconde année de mise en œuvre de l'Enseignement Moral et Civique. Des exemples de « situations EMC » vous sont proposées sur le site disciplinaire académique. Des formations « EMC et parcours citoyen » sont proposées dans le cadre du PAF.

- A la rentrée 2016, l'enseignement d'exploration (Information et création numérique) expérimenté dans quelques académies est généralisé

([http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=91849](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91849)). Il se poursuit au cycle terminal par un enseignement facultatif portant le même intitulé

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=104635](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104635)).

Cet enseignement ne concerne pas uniquement les professeurs des disciplines scientifiques ou technologiques et peut impliquer les professeurs d'Histoire et Géographie

- Les bilans des baccalauréats généraux et technologiques seront en ligne courant septembre. Nous vous invitons vivement à les consulter.

- Nous vous invitons également à prendre toute votre place dans le dispositif **d'accompagnement personnalisé** qui permet, dans les champs « soutien, approfondissement et orientation » de travailler les compétences transversales et transférables attendues d'un lycéen (<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article3141>). Le travail sur les capacités et méthodes figurant dans le préambule de l'ensemble des programmes de lycée s'articule facilement avec le travail sur les compétences transversales.

- La liste des thèmes pour les TPE 2016-2017 a été publiée au BOEN n°27 du 2-07-2015 : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=90682](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90682)

## 2. Colloques disciplinaires et concours.

- **Le Festival de Géographie de St Dié** se tiendra du 30 septembre au 2 octobre sur le thème « *Un monde qui va plus vite* » ; pays invité : La Belgique.

Comme ces dernières années, le PAF 2016-2017 vous offre la possibilité de participer au FIG. Vous devez pour cela vous inscrire afin d'obtenir un ordre de mission (sans remboursement de frais). Programme complet sur le site : <http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>



5/6

- **Les Rendez-Vous de l'Histoire auront lieu à Blois**, du 6 au 9 octobre sur le thème « *Partir* ». Programme complet sur le site : <http://www.rdv-histoire.com>

- **Concours de la Résistance et de la Déportation** : le thème retenu pour l'année 2016-2017, publié au BO n° 26 du 30 juin 2016 est « **La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi** ». Comme chaque année, l'un des stages du Plan Académique de Formation, et le service éducatif du Musée de la Résistance et de la Déportation vous accompagneront dans la préparation du concours avec vos élèves.

Rappel : les sujets de la première catégorie (classe de tous les lycées – devoir individuel) retenus dans l'académie sont désormais des analyses de documents.

### 3. La formation continue et les examens.

**L'inscription aux modules du PAF s'effectue en ligne sur le site de l'académie du 30 juin au 15 septembre au soir** : <http://paf.ac-besancon.fr:1211/paf/vue/recherche.php>

L'équipe de la DIFOR est à votre disposition pour toute demande de précisions ou pour vous aider en cas de problème informatique ; il est prudent de ne pas attendre les derniers jours pour l'inscription.

Nous vous rappelons l'importance de participer régulièrement à la formation continue. Outre les formations proposées en Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique, nous vous invitons à consulter les formations offertes dans les PAF transversaux et notamment dans le PAF « Education à la citoyenneté » (formation sur les valeurs de la République et l'Education aux médias et à l'information) et le PAF « Arts et culture ».

Sauf cas de force majeure (et dans ce cas il est nécessaire d'en informer la DIFOR), il est impératif de participer aux stages pour lesquels vous vous êtes inscrits et d'assister aux réunions institutionnelles pour lesquelles vous avez été désignés par l'Inspection Pédagogique Régionale ou par votre chef d'établissement.

**De même nous vous rappelons qu'une convocation pour une commission d'examen, pour un jury, prime sur toute autre considération.**

### 4. Orientations de travail en Histoire et Géographie dans l'académie de Besançon.

En 2016-2017, la mise en œuvre des réformes, des nouveaux programmes, des dispositifs interdisciplinaires et transversaux sera au cœur des réunions d'équipe. Il s'agit d'autant de leviers pour engager la réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles au collège comme au lycée. Parmi les axes de réflexion :

- La mise en œuvre des programmes d'Histoire-Géographie des cycles 3 et 4.
- La mise en œuvre des programmes d'Enseignement Moral et Civique au collège et au lycée.
- L'accompagnement personnalisé des élèves au collège et au lycée.
- La place et l'implication des élèves dans les séances, l'élaboration de la trace écrite.
- La question de l'évaluation au quotidien et dans les épreuves d'examen : évaluation des connaissances et des capacités ; diversifier les modes d'évaluation ; utiliser les évaluations pour faire progresser les élèves...
- Le travail en interdisciplinarité : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires au collège, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir...

Nous vous engageons à **travailler en équipe** et à mutualiser vos outils, vos programmations, vos évaluations. Nous vous invitons également à vous mettre en relation avec les professeurs des services éducatifs pour travailler autrement avec les élèves, à partir de sites et de documents, lorsque les sujets étudiés s'y prêtent.

#### Quelques éléments sur la campagne d'inspection 2016-2017 :

- Nous tenons à préciser aux professeurs néo-titulaires que la note attribuée à l'issue du concours n'est pas une note pédagogique mais une note de référence. L'évaluation chiffrée à laquelle nous procédons n'est pas contrainte par celle-ci. Il nous appartient donc de situer chacun selon sa valeur professionnelle en utilisant l'éventail des notes de l'échelon concerné ; cela peut nous conduire à augmenter, à maintenir, voire à baisser la note antérieure sans volonté de sanction à l'égard de l'enseignant. Enfin, en ce qui concerne les promotions à la Hors-Classe, nous rappelons que les avis des IA-IPR sont contingentés ; ainsi, la formule standard « sans opposition » ne doit pas être considérée comme un avis négatif.
- **Malgré nos rappels réguliers dans la lettre de rentrée, il est encore trop fréquent que nous ne disposions pas le jour de l'inspection des documents demandés.**

**Nous vous rappelons que nous devons impérativement disposer des documents suivants :**

⇒ le cahier de textes numérique imprimé de la classe observée si l'établissement ne nous a pas fait parvenir une version numérique de celui-ci,

***Rappel : le renseignement précis du cahier de textes numérique fait partie des obligations réglementaires des enseignants.***

⇒ les programmations annuelles des classes dans lesquelles vous enseignez,

⇒ les supports d'évaluation et les résultats obtenus par les élèves,

⇒ le manuel, les documents utilisés par les élèves pendant la séance,

⇒ quelques cahiers ou supports de travail des élèves pour l'entretien. Au lycée, et lorsque les élèves utilisent des trieurs, les professeurs veilleront à ce que l'inspecteur dispose d'au minimum deux supports complets de la trace écrite.



Bonne rentrée et bon courage à tous.